

Le 4 juin 2021

**ENVOYÉE PAR COURRIEL**

L'honorable Chrystia Freeland, C.P., députée  
Ministre des finances  
[chrystia.freeland@canada.ca](mailto:chrystia.freeland@canada.ca)

**Objet : Complément de la Subvention salariale d'urgence du Canada pour les secteurs les plus durement touchés**

Madame la Ministre,

Je vous écris aujourd'hui pour attirer l'attention sur un piège dans la prolongation de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) pour les secteurs les plus durement touchés pendant la COVID-19.

Le budget de 2021 propose une prolongation et une réduction simultanée du programme de la SSUC. Pour de nombreuses entreprises et industries, cette réduction progressive est logique, mais pour les travailleuses et travailleurs des secteurs les plus durement touchés – comme le transport aérien – la réduction progressive de la SSUC mettra en danger leur lien avec leur emploi.

Nous prévoyons que le transport aérien commencera à reprendre au fur et à mesure que le taux de vaccination augmentera, mais les voyages, en particulier les voyages internationaux, prendront du temps pour atteindre les niveaux de trafic pré-pandémique. Par exemple, les mouvements d'avions civils commerciaux au Canada sont restés près de 40 % en dessous des niveaux pré-pandémiques en mars 2021. En avril de cette année, les mouvements d'avions internationaux étaient inférieurs de 85 % aux niveaux pré-pandémiques. Si l'on se fie à ces seuls chiffres, il est évident que les travailleuses et travailleurs de ce secteur ont un long chemin à parcourir pour retrouver leur emploi.

La SSUC a fait du bon travail en permettant à de nombreuses personnes de conserver leur emploi et à beaucoup d'autres de rester en contact avec leur employeur en prévenant les licenciements et en facilitant le statut d'inactivité des employés ou les congés forcés. Il serait dommage que ce dur labeur soit gâché à la onzième heure.

Il y a de nombreux travailleurs et travailleuses mis à pied dans les secteurs les plus durement touchés qui ne seront pas de retour au travail d'ici à ce que la SSUC prenne fin, comme le propose votre dernier budget. Plus les restrictions sur les voyages internationaux se poursuivront, plus il faudra de temps avant que beaucoup de nos membres de l'industrie du transport aérien ne reprennent le travail.

Afin de maintenir le lien entre ces personnes et leur employeur et de s'assurer qu'elles retrouvent leur emploi d'avant la pandémie, Unifor recommande ce qui suit :

1. Prolonger la SSUC jusqu'au 31 décembre 2021 pour les secteurs les plus durement touchés, avec un soutien de 595 \$ par semaine pour les travailleuses et travailleurs mis à pied; et
2. Augmenter le taux complémentaire de la SSUC pour les secteurs les plus durement touchés par une baisse importante et persistante des revenus afin de ramener la subvention à 75 %.

Le [récent compte rendu dans les médias](#) selon lequel Air Canada a versé des primes spéciales pour ses cadres alors même qu'elle négociait le soutien du gouvernement est très décevant, mais pas surprenant. Unifor demande des conditions strictes pour le soutien des entreprises depuis les premiers jours de la pandémie. Il est clair que les entreprises ont besoin de conditions strictes pour s'assurer qu'elles font ce qu'il faut. À cette fin, Unifor recommande que le gouvernement :

3. D'appliquer la règle sur la rémunération des dirigeants dans le cadre de la SSUC pour les sociétés cotées en bourse à l'ensemble de l'année 2021, et non seulement après le 5 juin.

Mon équipe et moi-même serions heureux de discuter de cette question avec vous à tout moment.

Sincèrement,



Jerry Dias  
Président national, Unifor

JD/klsepb343